LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 28 n°15 Edmonton, semaine du 15 au 21 avril 1994 12 pages 60¢

• Exclusif

Entrevues avec la bloquiste Suzanne Tremblay et le président de l'ACFA, Paul Denis

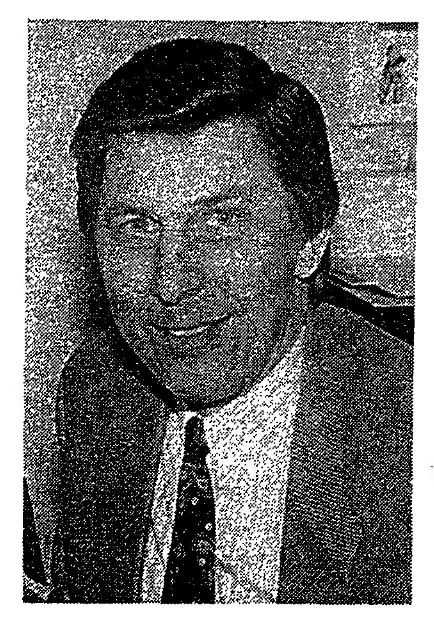
...à lire en page 3

• Région scolaire francophone d'Edmonton/Legal

La maternelle demeure à 400 heures

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Le conseil scolaire de la région scolaire francophone d'Edmonton/Legal a pris la décision, la semaine dernière, d'aller contre les réformes gouvernementales et de maintenir à 400 heures le temps alloué aux classes de la maternelle. Selon Denis Tardif, président du conseil scolaire, cette solution entre dans le cadre du mandat de promotion et de francisation des conseils scolaires francophones.


Denis Tardif

On se rappellera que les dernières compressions budgétaires du gouvernement ont réduit de moitié, soit à 200 heures, les sommes allouées à la maternelle et ont complètement éliminé les allocations destinées au transport de ces jeunes élèves. La dernière résolution du conseil scolaire l'obligera donc à débourser le montant pour 200 heures d'études.

«Nous voulons essayer de recruter les ayants droit le plus tôt possible au niveau de la maternelle et essayer de les intégrer à un système d'éducation française en leur offrant la possibilité de se familiariser davantage avec la langue, l'environnement et l'ambiance de l'école», d'indiquer le président.

Selon Denis Tardif, les dépenses supplémentaires représentent environ l'équivalent du salaire d'un enseignant pour une année. Le conseil scolaire étanchera cette différence à même les fonds de l'entente Canada/Alberta pour la mise en oeuvre de la gestion scolaire signée en novembre 1993. Quant au système de transport par autobus, il est fort possible que les parents soient obligés de contribuer à son financement.

En attendant le début des classes, les parents francophones et les ayants droit sous l'article 23 de la Charte des droits et libertés habitant à Edmonton et Legal, qui ont décidé d'inscrire leurs enfants à la maternelle de langue française, peuvent déjà planifier la prochaine année scolaire.

Cette décision peut provoquer une situation inespérée pour le conseil scolaire: c'est-à-dire que certains ayants droit qui, à l'origine, désiraient inscrire leurs enfants dans une école d'immersion, seront peut-être influencés par le fait que le conseil scolaire francophone conserve le programme initial de la maternelle. «C'est vrai que maintenant, ça nous donne un avantage inattendu et j'espère pour nous que ça va produire une augmentation dans les inscriptions», ajoute M. Tardif, soulignant toutefois qu'il n'est pas assuré que ces enfants ne retourneront pas en immersion une fois rendus en 1ère année.

Le rapport du Commissaire

EDMONTON- Quelques heures avant d'aller sous presse, le Commissaire aux langues officielles, le Dr Victor Goldbloom, déposait son rapport annuel devant la Chambre des communes.

D'abord, M. Goldbloom est heureux de constater du rétablissement du Programme de contestation judiciaire, soulignant toutefois que ce programme n'aurait jamais dû être aboli. Ensuite, la contribution de 112 millions $ par le gouvernement fédéral pour aider à la mise en oeuvre de la gestion scolaire dans les différentes provinces est un geste que le Commissaire qualifie d'historique.

Cependant, le Commissaire est fort déçu de voir que l'application des règlements sur les langues officielles est encore faible. Le service au public, entre autres, laisse beaucoup à désirer. Il note également le manque de coordination entre les institutions fédérales, ainsi que l'insuffisance des appuis accordés aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. Par exemple, beaucoup ne savent toujours pas où sont situés les bureaux fédéraux qui ont la responsabilité d'offrir des services dans les deux langues.

À l'ACFA, on se réjouit du fait que Victor Goldbloom insiste sur l'importance pour le gouvernement d'appuyer le développement et l'épanouissement des communautés minoritaires. Toutefois, on se questionne sur l'utilité d'un tel rapport. «Ça fait plusieurs années qu'on a des rapports comme ça et on se bat toujours pour faire reconnaître nos droits. C'est bon d'avoir un rapport mais, d'un autre côté, si les politiciens n'en tiennent jamais compte, ça mène nulle part», a déclaré le vice-président de l'ACFA, M. Yves Chouinard.

En 1993, le Commissaire a formulé 398 recommandations et mené 141 suivis sur celles des années suivantes.

C.T.

Fernande Bergeron à la défense des droits des femmes hors Québec!


Fernande Bergeron

CHANTAL REINERT

EDMONTON- Elle est dynamique, elle est impliquée depuis toujours au sein de sa communauté et elle est à deux pas de véritablement se lancer en politique active. Mais avant de passer aux grandes ligues, Fernande Bergeron a décidé de s'arrêter sur un dossier qui lui tient à coeur : celui des femmes. Après avoir défendu leur cause lorsqu'elle était à la tête de la régionale de l'ACFA à St-Paul pendant plusieurs années, après avoir implanté en Alberta, le programme «Nouveau Départ» pour aider les femmes à améliorer leur estime de soi et faciliter leur réinsertion dans le marché du travail, après avoir incorporé la section albertaine du Réseau action éducation femmes, Fernande Bergeron se lance dans un autre dossier, celui de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes des Nations Unies qui aura lieu en septembre 1995 à Beijing en Chine. C'est elle qui représentera les femmes hors-Québec sur le comité coordonnateur en vue de la préparation de cette

...suite en page 2

UNE NOUVELLE CHRONIQUE

Devant l'intérêt suscité par les différentes chroniques présentées dans nos pages à chaque semaine, LE FRANCO a pensé qu'une chronique sur les langues officielles pourraient permettre à nos lecteurs de se familiariser avec cette loi qui semble offenser de plus en plus de Canadiens.
Cette semaine, et au cours des onze prochaines éditions du Franco, nous vous présenterons une chronique rédigée par le Commissariat aux langues officielles.
Le Franco vous invite à collaborer à cette chronique en nous faisant part de vos commentaires, de vos suggestions ou en nous faisant connaître les questions qui vous préoccupent en regard de la Loi sur les langues officielles.

Bonne lecture
La Direction du Franco



Chronique sur les Langues officielles

Commissaire
Victor C. Goldbloom

Message du Commissaire aux langues officielles

Au cours des siècles, des gens de divers pays et de cultures variées sont venus se joindre aux premiers occupants de notre territoire, les Autochtones, pour faire du Canada une nation presque unique de par son héritage linguistique et sa diversité culturelle. Le français fait partie de son histoire depuis 1534, l'anglais depuis le milieu du XVIIIe siècle.

En tant que Commissaire aux langues officielles du Canada, je me suis engagé à promouvoir la compréhension et le respect mutuel entre les Canadiens, surtout entre les deux communautés de langue officielle. Je consacre ainsi beaucoup de mon temps à corriger certaines perceptions erronées circulant au sujet de la politique linguistique canadienne et à expliquer quel sens elle revêt pour chaque Canadien. Cette politique n'a pas pour but de favoriser un groupe ou l'autre de la société, ni de forcer les Canadiens à apprendre une langue seconde, et encore moins de faire du Canada un pays bilingue d'un océan à l'autre. Elle cherche plutôt à faire en sorte que tous les citoyens du Canada soient servis dans la langue officielle de leur choix, là où la demande le justifie, avec le respect et la courtoisie qui leur sont dus. Il est donc question d'équité, principe sur lequel notre pays a été fondé.

Le rôle du Commissaire est de protéger vos droits en matière de langues officielles que vous soyez un membre du public ou un fonctionnaire fédéral. Je m'applique aussi à vous renseigner sur la politique linguistique canadienne, politique qu'il est plus aisé de comprendre lorsqu'elle est située dans un contexte national. Aussi je me propose d'expliquer dans le cadre de cette série de chroniques cette politique, ses modalités d'application et en quoi elle peut vous aider. Je vous invite à les faire lire aux membres de votre famille, à vos collègues et à vos amis, ainsi qu'à me transmettre par écrit les questions auxquelles vous n'auriez pas trouvé réponse dans ces chroniques.

Je vous invite également à manifester cette générosité d'esprit qui en est venue à caractériser notre pays aux yeux du monde. Selon moi, la force du Canada réside dans la capacité de ses habitants d'établir entre eux des rapports fondés sur leur valeur en tant qu'êtres humains. L'utilisation du français et de l'anglais permet à l'administration fédérale de servir 98,6 p. 100 des Canadiens.

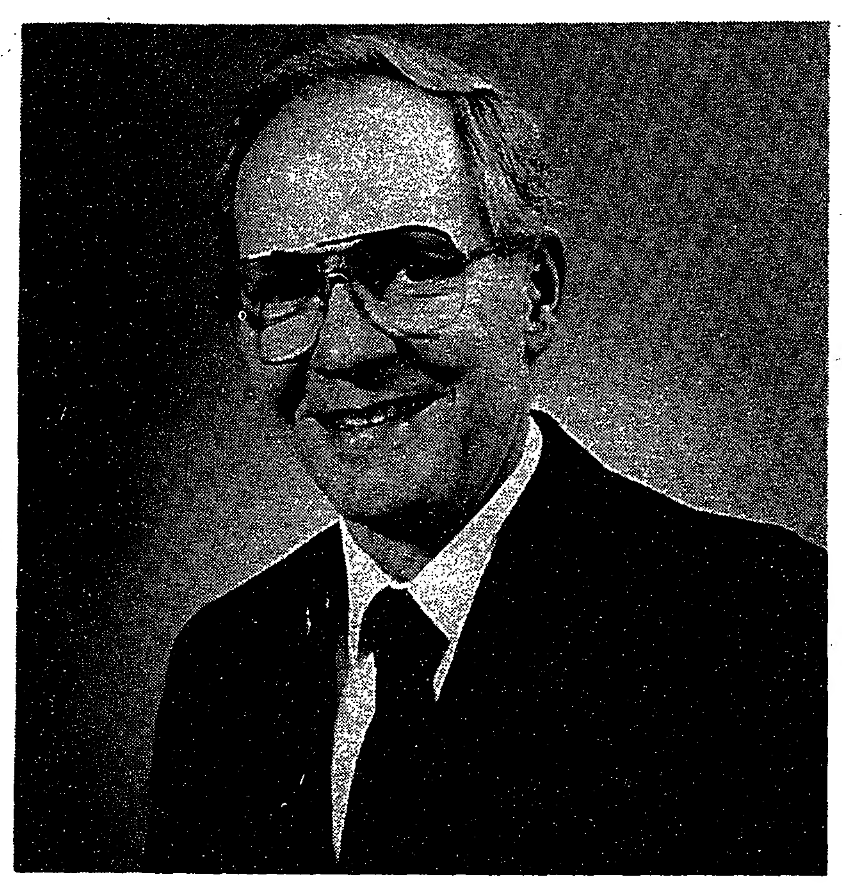
Le Commissaire aux langues officielles,
Victor C. Goldbloom

Si vous avez des commentaires, des suggestions ou des questions en rapport avec cette chronique, S.V.P. communiquez avec :

Le Commissariat aux langues officielles
Pièce 1100-A, Immeuble Liberty
10506, avenue Jasper
Edmonton (Alberta) T5J 2W9

1-800-661-3642 (403) 495-3111

Défection chez les libéraux provinciaux



Paul Langevin est maintenant le seul député indépendant à la Législature albertaine.

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Depuis les dernières élections provinciales, le gouvernement de Ralph Klein a fait l'objet de protestations de toutes parts. Mais les contribuables ont-ils pensé à critiquer le travail de l'opposition officielle, le Parti libéral avec, à sa tête, Laurence Decore? Paul Langevin, député de la circonscription St-Paul/Lac La Biche, l'a fait; à tel point qu'il a pris la décision de quitter le caucus libéral, parti qu'il appuyait depuis les 20 dernières années...

Les motifs du départ de Paul Langevin sont purs et simples: selon lui, le Parti libéral ne respecte pas les engagements qu'il a pris lors de l'élection de ses députés. «Présentement, à l'intérieur du caucus libéral, on va contrairement aux promesses d'élections qu'on a faites», déclare le désormais seul député indépendant de la Législature albertaine.

Paul Langevin pense surtout à la promesse de réduire le déficit de 1,1 milliard de dollars qu'avait fait le Parti libéral qui, maintenant, s'oppose à toutes les réformes amorcées par le Parti conservateur. «On avait «cabaler» exactement sur ce numéro-là, lance le député. Pour moi, il faut en principe supporter ça ou au moins donner une solution en échange». Pour Laurence Decore, le point du vue de Paul Langevin ne change rien au sien ou celui du caucus: «Le plan est tellement défectueux qu'il ne peut, en aucun temps, être appuyé», a-t-il déclaré lors d'une entrevue accordée au journal Le Franco.

Le chef de l'opposition officielle se dit toutefois affligé et déçu par le départ de Paul Langevin. «Il a été un de mes amis, un ami du caucus et un ami du Parti libéral depuis longtemps».

Maintenant député indépendant, Paul Langevin dit avoir l'intention de s'occuper sérieusement des électeurs de sa circonscription. «Je vais me préoccuper de représenter mon comté pour commencer, essayer de voter selon les intérêts de la circonscription de St-Paul/Lac La Biche». L'aide aux agriculteurs, sujet qui avait d'ailleurs fait partie de la campagne électorale du député, sera à nouveau l'une de ses préoccupations. «Le leadership du parti ne voit pas l'importance, ne comprend par l'Alberta rurale».

Lors de l'annonce de son départ, Paul Langevin déclarait que d'autres députés du caucus libéral partageaient, officieusement, son opinion. Ce retrait pourrait-il en inciter d'autres à faire de même? «Le caucus s'est rencontré hier (8 avril) et personne d'autre n'a l'intention de quitter», d'affirmer Laurence Decore. Ce dernier avoue cependant que le départ de M. Langevin n'aide aucunement à dorer l'image du parti.

En ce qui concerne la rumeur voulant que Ken Kowalski soit derrière cette histoire, M. Langevin confie qu'il a simplement utilisé les services de son bureau car «je ne savais pas trop comment on organise une conférence de presse», avoue-t-il.

Bergeron

...suite de la page 1

rencontre internationale.»Ça m'intéresse parce qu'on va travailler sur quelque chose de concret».

Ses expériences passées lui ont montré qu'en Alberta c'était souvent difficile de faire avancer la cause des femmes. «Il y a beaucoup à faire en Alberta du côté des francophones (...) Entre les femmes d'Edmonton et celles des régions, il y a tellement d'écart et de différences que les tentatives de regroupement provincial n'ont jamais fonctionné».

Mais tenter de coordonner la contribution des organisations non gouvernementales qui participeront au forum d'information et de discussions qui aura lieu en parallèle aux rencontres gouvernementales de la Conférence représente un grand défi. En tant que représentante des francophones hors Québec, Fernande Bergeron devra tenter de mettre de l'avant les priorités qui concernent ce groupe en particulier. «Quand on est francophone hors Québec, on est minoritaire parce qu'on est femme et on est également minoritaire à cause de la langue. Lorsqu'on parle de dossiers comme la garderie, l'éducation, il y a une grosse différence pour les femmes hors Québec. Elles n'ont pas toujours accès à des services en français.»

Ainsi son rôle consistera aussi à faire le point avec les autres représentantes, sur l'évolution de la situation des femmes depuis la dernière conférence des Nations Unies qui leur a été consacrée à Nairobi, au Kenya, en 1985. Mais Fernande Bergeron ne se fait pas d'illusion. Une recherche préalable avec des professeurs d'université lui a déjà montré que les recommendations de l'ONU n'avaient pas nécessairement changé la situation des femmes. «C'est là qu'on s'est aperçu que nos gouvernements avaient fait pas mal mais pas nécessairement assez pour promouvoir ces promesses».

Il faudra donc une fois de plus réitérer les priorités nécessaires pour un meilleur développement des femmes que cela soit au niveau de l'éducation, du travail, des garderies, de la santé ou autre. Et cela, Fernande Bergeron est prête à le faire, à nouveau, au nom des femmes de l'Alberta et d'ailleurs.

Le Bloc québécois souhaite établir un partenariat

JEAN-LUC THIBAULT

EDMONTON- La critique de l'opposition officielle pour les dossiers touchant le ministère du Patrimoine canadien était de passage à Edmonton, la semaine dernière, pour une escale de quelques heures. La députée Suzanne Tremblay, du Bloc québécois, était au coeur d'une tournée pancanadienne de la francophonie. Quelques minutes avant de rencontrer le président de l'ACFA, Paul Denis, et le directeur général, Georges Arès, Mme Tremblay nous a accordé cette entrevue exclusive.

Mme Tremblay consulte les communautés francophones pour leur demander essentiellement deux choses : «Qu'est-ce que le Bloc québécois peut faire à l'heure actuelle, en tant qu'opposition officielle, pour aider davantage les communautés francophones hors Québec?» et «Qu'est-ce que le Québec pourrait faire de plus dans le cadre d'une éventuelle souveraineté?»

Selon Mme Tremblay, ces deux questions sont les balises du mandat que lui a confié son chef Lucien Bouchard à la veille de son départ pour cette tournée qui a débuté en Colombie-Britannique, et qui l'a conduite, après Edmonton, à Regina et Winnipeg. Mme Tremblay faisait ensuite un saut dans les Maritimes pour y rencontrer les communautés acadiennes.

«Ça, ce sont les balises du mandat. Cette tournée est pour rencontrer des francophones et pour leur demander ce qu'on peut faire pour les aider en tant qu'opposition officielle... mais c'est plutôt dans une perspective de partenariat. C'est pour nous informer davantage. Mais lorsque l'on pense à un Québec souverain, personnellement, je ne vois pas comment la francophonie pourrait prendre fin avec la séparation du Québec», pense Mme Tremblay. Elle ne voit pas «comment le Canada, qui a dans sa Constitution un article qui protège les droits de francophones, pourrait, après la séparation du Québec du Canada, réunir le Parlement et modifier la Constitution unilatéralement pour enlever aux francophones les droits qui leur sont garantis?»

Mme Tremblay ajoute que c'est impossible et que, de toutes façons, les Nations Unies et de nombreux pays s'opposeraient certainement au fait que le Canada mettent entre guillemets ses minorités.

Elle s'est dite encouragée par ce qu'elle avait vu en Colombie-Britannique. Selon elle, la francophonie est en expansion dans cette province. «Je pense qu'avec le dynamisme que, moi, j'ai decelé aujourd'hui, je ne crois pas que ce soit une communauté prête à se laisser aller».

«Je crois que c'est important aussi de comprendre les craintes, les peurs que les francophones peuvent nourrir à l'égard d'une éventuelle séparation du Québec»

«Je pense qu'il y aurait peut-être lieu qu'on écrive l'histoire du Canada exactement comme elle s'est passée et que l'on rende justice à la communauté francophone qui était dans bien des endroits dans les Prairies, puis en Colombie-Britannique, bien avant plusieurs générations d'anglophones», poursuit la députée de Rimouski-Témiscouata.

Mme Tremblay comprend qu'on ne peut pas réécrire l'histoire mais elle constate qu'elle aurait été différente si on avait eu à Ottawa des députés et des sénateurs du Québec qui s'étaient tenus debout en 1871. Selon Mme Tremblay, la Colombie-Britannique, qui est alors devenue partie intégrante du Canada, était peuplée en majorité de francophones.

Pour en revenir à sa tournée pancanadienne, elle précise quelques-uns des objectifs qu'elle s'est fixés. Elle veut que les francophones hors Québec lui fassent mieux comprendre d'où ils viennent, ce qu'ils font, quels sont leurs objectifs. «Je crois que c'est important aussi de comprendre les craintes, les peurs que les francophones peuvent nourrir à l'égard d'une éventuelle séparation du Québec», explique-t-elle. «Moi, je veux leur faire comprendre qu'on (le Québec) a une démarche, qu'ils en ont une, et que ces démarches peuvent être parallèles ou différentes. Mais il y a quelque part quelque chose qui nous rassemble. On parle la même langue, on a une culture... un fond culturel qui est le même. On a des héritages qui sont les mêmes aussi.»

En fait, son principal objectif c'est de mieux comprendre. Elle comprend qu'elle ne pourra jamais le faire de l'intérieur alors elle veut que les francophones lui expliquent pour qu'elle comprenne mieux et qu'elle puisse développer ce partenariat nécessaire à l'épanouissement de l'ensemble de la francophonie en Amérique.

Elle est consciente que la francophonie hors Québec subit des injustices et c'est pour l'aider qu'elle a entrepris cette première tournée de rencontres avec les francophones hors Québec. C'est une première prise de contact qui permettra, selon Mme Tremblay, de définir une politique plus concrète, une politique qui ne soit pas que des voeux pieux. «Il y a un ensemble d'actions possibles que l'on peut faire dans cette politique-là, autant maintenant que plus tard. Il y a quand même le rôle comme opposition officielle de s'assurer que la Constitution est respectée.»

«Le Québec fait partie de mon Canada»

Paul Denis

JEAN-LUC THIBAULT

EDMONTON- Au lendemain de sa rencontre avec la critique de l'opposition officielle, Suzanne Tremblay, le président de l'ACFA, Paul Denis, a confié ses impressions au représentant du Franco.

L'ACFA a décidé d'accepter l'invitation de Mme Tremblay afin de répondre à ses questions. «C'était vraiment pour parfaire son éducation qu'on a décidé de la rencontrer», précise Paul Denis. «Je suppose que c'est normal qu'elle ne connaisse pas la francophonie albertaine. Elle n'a pas eu l'occasion de venir ici souvent. Elle est venue à Edmonton il y a quelque temps mais elle ne connaissait pas Rivière-la-Paix, St-Paul, Bonnyville. Ce sont des noms qui lui disaient absolument rien et pourtant ce sont des communautés très francophones. Il y a bien des faits que nous lui avons donnés qui l'ont surprise.»

Mais le premier objectif des représentants de l'ACFA lors de cette rencontre, c'était de réitérer leur position en tant que fédéralistes.

«Il est évident, soutient Paul Denis, que la séparation du Québec serait néfaste pour les minorités francophones.»

«Ce que je dis aux Québécois, c'est que le Canada peut être une partie de leur Québec et qu'il est possible de vivre et de travailler en français à l'extérieur du Québec»

Commentant la déclaration de Mme Tremblay sur le fait que le Canada continuerait d'être bilingue même après l'indépendance, le président de l'ACFA a dit lui avoir bien fait comprendre que c'était impossible. «Ce serait rêver en couleur que de penser que le reste du Canada continuerait à appuyer la Loi sur les langues officielles si jamais le Québec se séparait», ajoute-t-il en rappelant la sortie récente du député conservateur albertain, John Havelock.

Le président de l'ACFA croit que le Bloc québécois et le Parti québécois se trompent s'ils pensent qu'ils pourraient obliger le Canada à bien traiter ses minorités parce que, eux, au Québec, vont bien traiter leur minorité.



La députée du Bloc québécois, Mme Suzanne Tremblay, est ici entourée du directeur général de l'ACFA, M. Georges Arès, et de son président, M. Paul Denis.

Selon Paul Denis, ce n'est pas comparable. «Les anglophones du Québec n'ont pas besoin de loi ou de protection constitutionnelle pour survivre car ils ont l'appui de toute l'Amérique du Nord. Tandis que la francophonie minoritaire, si elle peut compter seulement sur l'appui du Québec, c'est impossible de penser que l'on pourrait survivre sans une protection constitutionnelle.»

Quant à la présence du Bloc québécois à Ottawa, Paul Denis la considère comme une quasi-anomalie. «Quelle démocratie nous avons pour permettre ainsi que l'opposition officielle ait comme objectif premier le déchirement du pays. Y'en a qui les ont traités de traîtres mais dans d'autres pays, ils auraient pu être traduits en cour pour avoir été des traîtres», constate-t-il.

«Ce que j'ai dit à Mme Tremblay, c'est que le Québec fait partie de mon Canada. Je ne voudrais pas que l'on m'enlève une partie de mon Canada, une partie d'ailleurs aussi importante que celle-là.»

Monsieur Denis se rappelle l'époque de sa jeunesse où il existait des chicanes avec les Anglais, où il se faisait dire *speak white*. Mais pour lui, tout ça, c'est du passé. Aujourd'hui, avec la Loi sur les langues officielles et les écoles d'immersion, la situation a bien changé. Il cite en exemple son bureau de conseillers financiers où plusieurs de ses collègues sont francophones. «On parle français entre nous, et il n'y a personne qui nous menace, qui nous fait des gros yeux.»

«Ce que je dis aux Québécois, c'est que le Canada peut être une partie de leur Québec et qu'il est possible de vivre et de travailler en français à l'extérieur du Québec. Je travaille dans les deux langues et je dis que pour ce qui est de s'alimenter au niveau de la langue française à Edmonton, on est bien servi.»

Il admet certaines lacunes cependant comme le petit nombre de médias écrits et électroniques de langue française.

Quant aux relations avec les Québécois, il regrette que par les années passées il y a eu un manque au niveau des communications entre les deux groupes. Selon Paul Denis, durant le règne de l'ancien gouvernement de Brian Mulroney, il n'y avait personne qui défendait la vision d'un Canada bilingue, qui en faisait la promotion. Alors ce qui est arrivé, c'est un manque de communication, d'information, qui est vite devenue de la désinformation dans la bouche d'ignorants qui disaient que le bilinguisme ne marchait pas. «Ce qui a très bien servi Preston Manning», de lancer Paul Denis.

En terminant, Paul Denis a proposé aux Québécois de venir en Alberta constater, par eux-mêmes, la vitalité de la communauté francophone.

Éditorial

Le Québec versus le Canada français

Vous avez certainement pris connaissance des commentaires de la critique de l'opposition officielle pour la francophonie, la députée fédérale Suzanne Tremblay, et du président de l'ACFA, Paul Denis, en page 3 de cette édition. Vous avez certainement senti que les intérêts de l'une diffèrent de ceux de l'autre.

Il ne faut pas se le cacher, cette différence risque de s'accentuer au cours des prochains mois. Surtout si les résultats des prochaines élections québécoises donnent raison aux sondages qui prévoient l'élection du Parti québécois.

L'option souverainiste

La députée Suzanne Tremblay parle de partenariat et souhaite en connaître davantage sur cette francophonie répartie dans chacune des autres provinces canadiennes. Mais peu importe la somme d'informations qu'elle peut recueillir sur le compte des francophones hors Québec, aucune de ces informations ne pourra modifier le projet de société que défend son parti.

Le Bloc québécois est certainement sincère lorsqu'il dit vouloir appuyer le développement de la francophonie en Amérique. Mais dans une perspective souverainiste, cette aide risque d'être bien insuffisante. Mme Tremblay ne croit pas qu'un Canada sans le Québec enlèverait de la Constitution les droits linguistiques de plus d'un million de francophones. Elle est persuadée que le bilinguisme continuera d'être une caractéristique importante du Canada quelle que soit sa structure. Depuis la percée des réformistes dans l'Ouest du pays, cet optimisme de Mme Tremblay ne réussira malheureusement pas à rassurer les Franco-Albertains et les autres communautés francophones ou acadienne.

Car il ne faut pas se le cacher, il y a de plus en plus de Canadiens qui ont pris en grippe le bilinguisme officiel. Il y a de plus en plus de Canadiens qui ont l'impression que les francophones reçoivent un traitement de faveur comparé aux anglophones.

L'histoire canadienne

Mme Tremblay a raison sur un point. L'histoire, qui est enseignée dans la majorité des écoles, ne rend pas justice aux francophones et au rôle qu'ils ont joué dans le développement du pays. Mais ne pouvant pas réécrire l'histoire, il faudra trouver d'autres moyens de convaincre la majorité des Canadiens que le français n'est pas une menace mais une caractéristique fondamentale de ce qu'est le Canada. Il faudra les convaincre que les francophones ne réclament que le respect de leurs droits comme peuple fondateur de ce pays. Et si les Canadiens veulent garder le pays uni, il faudra qu'ils acceptent et respectent la dualité linguistique canadienne. Tant qu'il y aura une minorité de Canadiens à l'esprit étroit qui se feront du capital politique sur le dos des francophones, mais surtout des Québécois, il sera impossible de construire un pays qui nous rassemble et surtout qui nous ressemble.

Le président de l'ACFA, Paul Denis, a également raison lorsqu'il réitère son appui au fédéralisme car pour les communautés francophones et acadienne appuyer la séparation du Québec serait suicidaire. Mais d'un autre côté, la francophonie canadienne ne peut pas non plus snober les séparatistes québécois car si jamais le peuple québécois décide d'opter pour la séparation, ils demeureront toujours une force sur laquelle devra s'appuyer la francophonie hors Québec. On dit souvent que la politique fait de drôles d'alliances, mais celle entre la francophonie canadienne et les séparatistes québécois est nécessaire et doit se poursuivre car personne, sauf les anti-francophones, ne sortira gagnant d'une chicane entre les deux groupes.

Jean-Luc Thibault



Directeur par intérim: Jean-Luc Thibault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt
Correspondant national: Yves Lusignan

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta), T6C 0Z2
Téléphone: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ (TPS incluse)
Hors Canada: 34,24 $ (TPS incluse)
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

APF OPSCOM

Le Franco est imprimé sur les presses de **CENTRALWEB Colorpress**, Edmonton, Alberta.



Voici la liste des correspondants et correspondantes du journal LE FRANCO.

BONNYVILLE	Lucie Lavoie	JASPER	Marie-Joëlle Driard
CALGARY	Jacques Girard (sport) Alain Bertrand Jean-Pierre Grenier (culture)	LETHBRIDGE	Adjoa Savage
		PLAMONDON	Lina Labonté
CENTRALTA	Julie Bouchard-Dallaire Lucienne Brisson (St-Albert) Gilberte Lefebvre (St-Albert)	RIVIÈRE-LA-PAIX	Sophie Savoie (St-Isidore) Michel Bouchard (Falher) Jeannette Ouellette (Tangent) Noëlla Fillion (Donnelly)
EDMONTON	Diane Lemelin Annie Simard (culture) Danyèle Lacombe	ST-PAUL	Jules Van Brabant Jean-François Coulombe
FORT McMURRAY	Marc Nadon	GRANDE-CENTRE	Kathleen Bouchard

• *L'école Dr. Bernard Brosseau*

Hôtesse d'un événement important

LUCIE LAVOIE

BONNYVILLE- En effet, plus de 200 jeunes s'y sont réunis à la fin février pour participer à une conférence provinciale de la jeunesse catholique. Cette fin de semaine de ressourcement a été préparée pour donner la chance aux jeunes d'exprimer leur foi et de la partager avec d'autres, de développer leurs qualités de leader, de rencontrer et se faire de nouveaux amis et discuter des sujets qui les préoccupent.

Le projet a débuté en janvier 1993 avec un comité coordinateur composé de Henri Lemire, Terry Voth, Gerry Letal, Rodger Jackson, Yolande Van Langen, Cindy Boergyk, Marlene Johnson, l'abbé Rolland Bissonnette et soeur Thérèse Normandeau. Après s'être réuni à plusieurs reprises, ce comité a recruté 225 bénévoles qui se sont impliqués dans la préparation de bannières, de la liturgie, la sécurité, la nourriture, etc. À souligner, la participation spéciale de John Banman et Roger Pellerin qui ont composé des chants spécialement pour l'occasion. «Les décisions importantes ont été prises par les jeunes. Ce sont eux qui ont décidé du thème, des couleurs, des prières, de la nourriture, etc. Ils étaient tous impliqués de quelques manières que ce soit pendant la fin de semaine», de raconter soeur Normandeau.

En plus du conférencier invité, David Diskinson, s.d.b., les jeunes ont pu entendre les témoignages de gens de la région, des jeunes de Radway et quelques invités d'Edmonton. «D'après les évaluations reçues, les sessions les plus appréciées par les jeunes ont été: la maternité, l'avortement et l'adoption. Ces témoignages les ont beaucoup touchés. Le point fort de la conférence fut sans contredit la réconciliation symbolique du samedi après-midi. Cette célébration leur a fait prendre conscience que chacun de leurs petits manquements empêche la lumière de Dieu de se répandre sur terre», de conclure soeur Normandeau.



Le système de famille, avec parents, grand-frère et grande-soeur, a été très apprécié des jeunes.



Chronique nutrition

avec Nathalie Simoneau, nutritionniste

Bien acheter... pour manger mieux!

De nos jours, les supermarchés offrent une foule d'articles; il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses. Le plus grand défi est de choisir les meilleurs aliments pour la santé parmi cette foule d'articles! Le message des étiquettes est un outil indispensable aux bons achats, mais il faut aussi connaître les bases d'une saine alimentation afin de pouvoir faire des choix judicieux.

Voici comment les étiquettes peuvent vous aider à démêler l'information sur les calories et les matières grasses!

- L'information nutritionnelle doit être donnée en portion (en gramme et/ou millilitre).

- Lorsqu'un produit est :

réduit en calorie: contient 50 % moins de calories que lorsqu'il n'est pas réduit en calorie;

faible en calorie : contient 15 calories ou moins par portion;

sans calorie : ne contient pas plus d'une calorie par portion de 100 grammes;

source d'énergie : contient au moins 100 calories par portion indiquée sur l'emballage.

Les matières grasses : diminuez votre consommation de gras, surtout de gras saturés car ils sont un facteur de risque pour les maladies cardiovasculaires!

Premièrement, il faut connaître la différence entre les gras suivants :

- <u>polyinsaturés</u> : reconnus pour réduire le taux de cholestérol sanguin (huile de carthame, de tournesol, de maïs...);

- <u>monoinsaturés</u> : n'élèvent pas le taux de cholestérol sanguin; peuvent augmenter le <u>bon cholestérol</u> (huile d'olive, d'arachide et de canola);

- <u>saturés</u> : ont tendance à élever le taux de cholestérol sanguin (les gras de source animale, les **gras hydrogénés** utilisés dans les produits commerciaux);

- <u>cholestérol</u> : retrouvé seulement dans les produits de source animale. Il peut contribuer à augmenter le cholestérol sanguin, mais il n'est pas le principal coupable. Les <u>gras saturés et hydrogénés</u> contribuent le plus à l'augmentation du cholestérol sanguin. Prêter une attention particulière aux huiles tropicales (huile de coco, de palme) car elles sont très saturées.

Passons maintenant aux détails! Lorsqu'un produit est:

faible en gras : il ne contient pas plus de 3 g de gras par portion;

faible en gras saturés : il ne contient pas plus de 2 g de gras saturés par portion;

faible en cholestérol : il ne contient pas plus de 20 mg de cholestérol par portion;

sans cholestérol : il ne contient pas plus de 3 g de cholestérol par 100 g de portion;

Ne vous laissez pas prendre : quand on dit sans cholestérol, ça ne veut pas dire sans gras!

Ne manquez pas la prochaine chronique nutrition! Je vous ferai part de petits trucs pour apprendre à lire les étiquettes pour les glucides, les produits laitiers et bien d'autres produits.

Pour commentaire, suggestion ou consultation, communiquez avec Nathalie:
#104, 10756 - 81 Avenue,
Edmonton, Alberta, T6E 1Y3
Téléphone: 439-5324

Médecin de famille de l'année



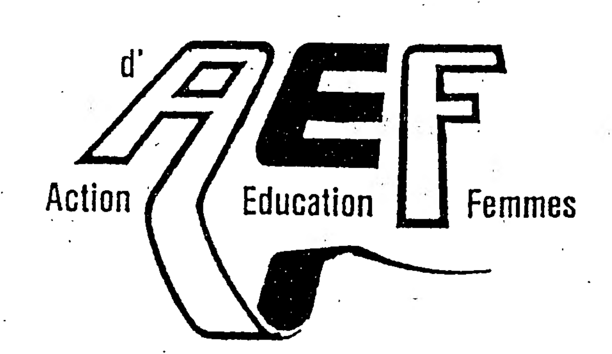
BANFF- Le Dr Philip Winkelaar, un médecin de famille qui exerce actuellement la médecine dans un groupe multispé-cialités au *Medical Arts Centre*, à Medicine Hat en Alberta a été nommé «Médecin de famille de l'année 1994» par le Collège des médecins de famille du Canada. Le récipiendaire a été choisi parmi les 12 000 membres du Collège pour l'excellence de sa pratique, sa contribution générale à la communauté, son im-plication au sein du CMFC et ses réalisations person-nelles. Diplômé en médecine de l'Université de l'Alberta à Edmonton en 1968, le Dr Winkelaar a ensuite servi dans les Forces armées canadiennes. Il est membre actif du Département de médecine familiale au *Medicine Hat Regional Hospital* et chef du service de gériatrie. Il est aussi président du Comité d'évaluation des soins de longue durée de l'hôpital.

Colloque pour les femmes d'affaires

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Avez-vous le sens de l'entrepreneurship? Quels sont les outils nécessaires pour partir en affaires? La section albertaine du Réseau national Action éducation femmes (AEF) offrira, à la fin du mois, une journée d'atelier sur ce sujet pour les femmes francophones d'Edmonton et de Calgary.

Pour l'occasion, AEF veut permettre aux femmes de définir leur potentiel entrepreneur. Au cours de l'atelier, qui dure une journée complète, deux femmes expertes en éducation aux adultes et en entrepreneuship viendront aider les participantes à se lancer sur la route des affaires. Il s'agit de Micheline Paré de Calgary et Joan Mount, doyenne de l'Université Laurentienne à Sudbury.



La première partie de l'atelier portera donc sur les qualités nécessaires pour devenir une bonne femme d'affaires. Les participantes tenteront d'évaluer leurs capacités dans le domaine. La deuxième partie parlera des trucs et des outils dont il faut se doter pour se lancer et ensuite résister dans ce monde compétitif.

AEF a comme mandat d'éduquer et de former les femmes francophones du pays. En Alberta, cet atelier sur l'entrepreneurship arrive à point: «Étant donné le contexte économique dans notre province, la situation d'emploi est difficile pour tout le monde, mais nous on croit que la femme est touchée davantage par les compressions budgétaires parce qu'elles touchent des domaines où on retrouve surtout des femmes: éducation, soins de santé et familiaux»; d'expliquer la vice-présidente d'AEF-Alberta, Mme Edmée Tilroe.

À Calgary, l'atelier aura lieu le 30 avril, de 8h30 à 16h, au Kinsmen Centre. Il en coûte 50$ pour les non-membres et 35$ pour les membres pour s'inscrire. Les Calgariennes peuvent obtenir plus d'information en appelant au 297-4023 ou au 230-5517.

À Edmonton, l'atelier se tiendra le 1er mai, de 8h30 à 16h, à l'école Maurice-Lavallée. Le coût d'inscription est de 50$. Pour de plus amples renseignements, appeler au 459-5491, 427-2940 ou encore le 472-9353.

Festival de théâtre

KANANASKIS- Les 15, 16 et 17 avril 1994, L'UniThéâtre présente le 5e *Festival Théâtre Jeunesse Alberta*. Ce festival qui accueille neuf groupes d'élèves des écoles secondaires francophones et d'immersion de l'Alberta ne présente que des créations collectives. Le festival se tient cette année au *Tim Horton's Children Ranch* à Kananaskis.

Bien que l'accent soit mis sur la participation, les juges décerneront des prix pour la meilleure production, le meilleur texte et les meilleurs comédiens dans chacune des catégories (de la 7e à la 9e année et de la 10e à la 12e année). Un prix toutes catégories sera décerné au meilleur esprit d'équipe.

OFFRE D'EMPLOI

LE CENTRE MARIE-ANNE GABOURY
est à la recherche d'un(e)
Gérant(e)

La personne choisie doit posséder un minimum de 5 ans d'expérience dans le domaine de la promotion d'événements spéciaux et de la traitance.
Une connaissance des langues française et anglaise est nécessaire.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Centre Marie-Anne Gaboury
a/s Sophie Fay
8711 82 Avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Y9
Tél.: 468-6983 - téléc.: 468-1599

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser **à Sophie au 468-6983.**

GÉRANT DE LA QUINCAILLERIE ET DE PRODUITS POUR ANIMAUX

La coopérative de St-Isidore recherche actuellement un gérant pour ses départements de quincaillerie et de produits pour animaux. L'emploi consiste à s'occuper du fonctionnement des départements de la quincaillerie et de l'alimentation ce qui inclut, mais sans s'y limiter, le marketing, les ventes et la livraison de matériel, de nourriture, de produits pour les animaux et d'équipement pour le bétail.

La personne choisie recevra un salaire compétitif et d'excellents avantages sociaux.

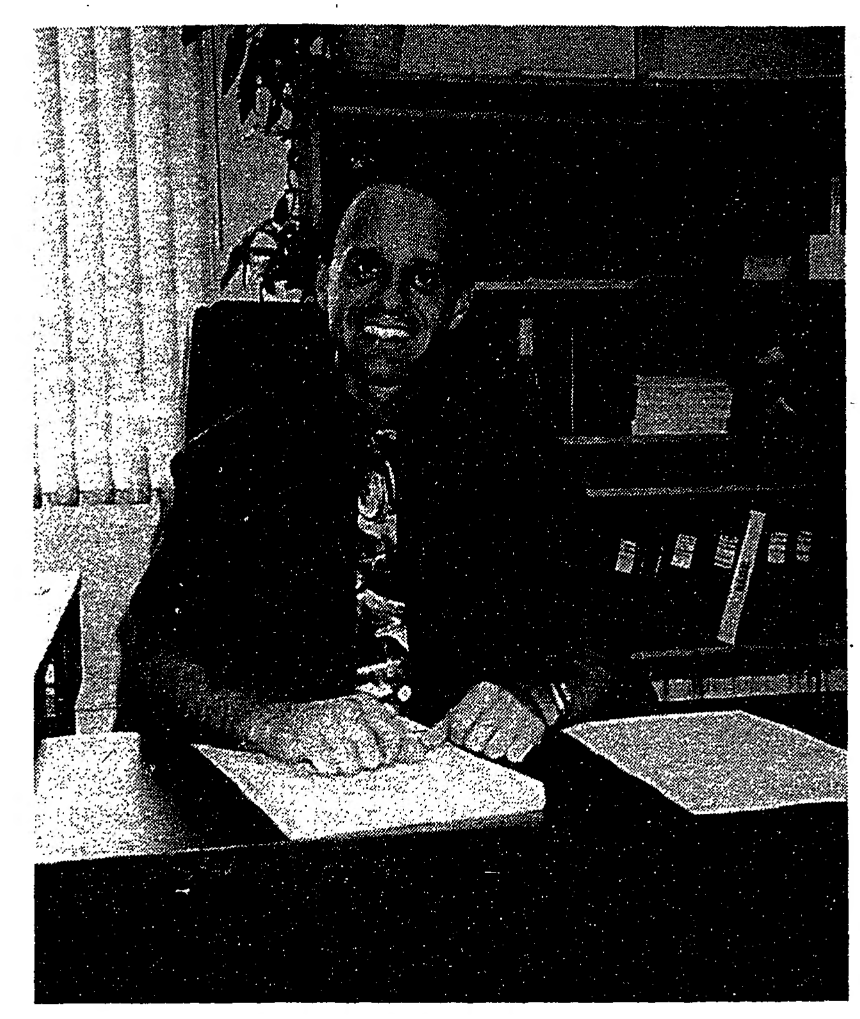
La personne recherchée doit posséder des qualités supérieures en relations interpersonnelles, en communication et en organisation. Une habileté à communiquer autant en français qu'en anglais, un diplôme d'études secondaires et une expérience dans l'élevage du bétail sont des atouts.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et le salaire désiré avant le **30 avril** à :

Richard C. Rhodes
Gérant général
Coopérative de St-Isidore
C.P. 1128
St-Isidore (Alberta)
T0H 3B0



Richard Fortin, un professeur exceptionnel



Richard Fortin est aussi très impliqué dans la communauté. Il est directeur administratif pour l'A.C.F.A. depuis un an et s'implique dans le domaine théâtral où il excelle aussi bien que dans le milieu scolaire.

LUCIE LAVOIE

BONNYVILLE- C'est en ces termes qu'un collègue et ami le décrit dans sa lettre de nomination pour *Excellence in Teaching Awards* organisé par le ministère de l'Éducation de l'Alberta. Depuis 6 ans, le ministre reconnaît ainsi les enseignants qui se démarquent pour leur compétence, leur dévouement et leur créativité. M. Fortin a été sélectionné parmi les 125 finalistes nommés au niveau provincial. M. Fortin se dit «fier et excité d'avoir été ainsi reconnu par mes collègues et les étudiants et aussi de savoir que les parents ont confiance en moi.»

M. Fortin a débuté sa carrière d'enseignant à Bonnyville en 1989. Il a été affecté à l'école secondaire Notre-Dame comme professeur de sciences. Depuis ce temps, il enseigne toujours les sciences et les mathématiques, en plus d'être directeur adjoint depuis 3 ans. M. Fortin s'implique également dans les sports. Cette année par exemple, il a été entraîneur de l'équipe junior de volley-ball masculine qui s'est rendue aux finales provinciales.

Auprès des étudiants, il est attentif à leurs besoins et «leur offre les outils nécessaires pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes. Pas seulement les outils académiques mais aussi émotionnels, sociaux et physiques», aux dires de Paul Monaghan, collègue-enseignant. Quant aux élèves, ils disent que «M. Fortin a toujours le temps de t'aider» et «qu'il rend les pires sujets intéressants».

CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-NORD #4

SECRÉTAIRE

Le Conseil scolaire centre nord #4 est à la recherche d'une secrétaire pour son bureau central situé au 8815- 92e Rue, Edmonton (Alberta).

COMPÉTENCE RECHERCHÉES: Formation en secrétariat bilingue et expérience reliée au poste: vif intérêt dans l'éducation; amour et respect du public; excellente maîtrise du français parlé et écrit; connaissance de l'anglais; connaissance du traitement de texte et autres techniques en informatique; intérêt et engagement à la communauté francophone.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Dès que possible.

SALAIRE: À négocier

Faire parvenir votre demande d'emploi et curriculum vitae avant le **29 avril 1994** à:

Phillip Lamoureux, directeur général
#14, 8925 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
Tél.: 466-5328
Téléc.: 469-4393

CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-NORD #4

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER/ÈRE

Le Conseil scolaire Centre-nord #4 est à la recherche d'un(e) candidat(e) au poste de secrétaire-trésorier/ère.

FONCTION: La personne devra assumer les tâches de secrétaire-trésorier/ère pour un Conseil scolaire albertain tel que contenu dans la description de tâches acceptée par le Conseil scolaire.

FORMATION: Posséder une formation professionnelle en comptabilité et gestion des affaires. Connaissance de l'informatique. Posséder une connaissance fonctionnelle du français et de l'anglais.

SALAIRE: À négocier

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Dès que possible.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le **29 avril 1994** à:

Phillip Lamoureux, directeur général
#14, 8925 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
Tél.: 466-5328
Téléc.: 469-4393

Paroisses francophones

Messes du dimanche

EDMONTON

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165 Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89 Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Base Militaire d'Edmonton
à la chapelle de Lancaster Park
Samedi: 19h

CALGARY

Sainte-Famille
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

À votre service

L'A.G.A.E. reçoit deux personnalités québécoises

EDMONTON - S'il n'en tient qu'au président de l'Association des gens d'affaires d'Edmonton (A.G.A.E.), M. Guy Ouellette, les membres de cette nouvelle association auront un programme d'activités des plus variées pour la prochaine saison.

«Si on veut attirer les gens d'affaires, il faut leur présenter un programme d'activités intéressantes, sérieuses tout en étant divertissantes, qui répondront à leurs besoins et qui les aideront à améliorer leur commerce.» D'ailleurs, un comité a été mis sur pied qui, suite à une consultation des membres d'ici la fin avril, élaborera le programme complet. Ce programme et le logo officiel seront présentés lors d'un déjeuner, en mai prochain.

«Nous voulons, dès maintenant, intéresser les membres actuels et les futurs membres aux activités de l'association, mentionnait M. Ouellette. Et nous ne voulons pas attendre l'automne prochain. C'est important que les membres se rencontrent au moins deux fois avant les vacances d'été,» d'ajouter le président. Et c'est avec enthousiasme que le conseil d'administration a décidé que la première activité officielle de la nouvelle association aura lieu le jeudi 21 avril prochain, au Bistro du Centre culturel Marie-Anne-Gaboury.

Deux invités

L'A.G.A.E. recevra deux invités du Québec, le Dr Paul Prévost de l'Université de Sherbrooke, un spécialiste du monde des affaires et le député du Bloc québécois, M. Gaston Leroux, secrétaire du caucus de l'opposition officielle à Ottawa. Lors de ce 5 à 7, qui est commandité par Performa International et le Bistro, le Dr Prévost prononcera une brève allocution.

«J'invite tous les gens d'affaires et les professionnels d'Edmonton, déjà membres ou non de l'A.G.A.E., à se joindre à nous pour ce 5 à 7», de dire M. Ouellette. Selon ce dernier, la venue de ces deux personnalités québécoises n'est qu'un début. «On veut, au cours de la prochaine saison, inviter des personnalités locales et de l'extérieur, si possible, oeuvrant dans toutes les sphères de l'activité économique, politique, sociale et communautaire, comme le font régulièrement les Chambres de commerce à travers le Canada.

Recrutement

Déjà, les membres du conseil d'administration font des contacts personnels auprès des gens d'affaires francophones pour les inviter à joindre les rangs de la nouvelle association et à participer aux activités. On prévoit tenir une campagne de recrutement intensive dès septembre prochain. Mais comme le dit si bien le président, «du recrutement ça se fait à l'année longue».

Pour de plus amples détails concernant le 5 à 7 du 21 avril, on peut communiquer avec Pierre Brault au 468-6983 (jour) ou au 461-9182 (soir).



Semaine du 16 au 22 avril 1994

Samedi
- 17h00 Ma maison
- 17h30 Génies en herbe
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h20 Raison passion
- 19h00 Juste pour rire
- 19h30 Film: Les splendeurs naturelles
- 20h00 Les grands films: La bonne à rien faire
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h22 Les nouvelles du sport
- 22h53 Télé-sélection: Flic ou voyou

Dimanche
- 17h00 Mr. Bean
- 17h30 La soirée du hockey Equipes à confirmer
- 20h00 La ruée vers l'art
- 21h00 Découverte
- 21h50 Le Téléjournal
- 22h12 Scully rencontre
- 22h44 Les nouvelles du sport
- 23h15 Ciné-Club: L'éternel retour

Lundi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Manigances
- 19h00 Marilyn
- 19h30 Taquinons la planète
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le point
- 21h00 Perry Mason: La dernière note
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h25 La ruée vers l'art
- 24h25 La politique fédérale

Mardi
- 17h00 ALBERTA CE SOIR
- 17h30 La soirée du hockey Equipes à confirmer
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 Que le meilleur gagne
- 21h30 Marilyn
- 22h00 A communiquer
- 22h30 CE SOIR EN REPRISE
- 22h55 Découverte
- 23h45 Second Regard

Mercredi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 La cour en direct
- 19h00 Marilyn
- 19h30 Film: Histoires fantastiques
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 Spéciaux variétés: Festival juste pour rire
- 22h00 Enjeux
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h25 Sous la couverture
- 24h25 En toute liberté

Jeudi
- 17h00 ALBERTA CE SOIR
- 17h30 La soirée du hockey: Equipes à confirmer
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 Que le meilleur gagne
- 21h30 Marilyn
- 22h00 Second regard
- 22h30 CE SOIR EN REPRISE
- 22h55 Cinéma: Le lieu du crime

Vendredi
- 17h00 Vivre à Northwood
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Portraits des Passions françaises
- 19h00 Desjardins d'aujour d'hui
- 19h30 La vie sauvage
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 Les Grands films: Vanille Fraise
- 23h00 Film: Histoires fantastiques
- 23h30 CE SOIR EN REPRISE
- 23h55 Cinéma: Nuit de noces chez les fantômes

Alberta:		*Position*
Edmonton	*Shaw Cable*	***43***
Edmonton	*Vidéotron*	***37***
Saint-Paul	*Northern Cable*	***35***
Red Deer	*Shaw Cable*	***31***
Medicine Hat	*Cablev. Medicine Hat*	***18***
Calgary	*Rogers Cablesystems*	***35***
Lethbridge	*Cablenet*	***17***



Semaine du 16 au 22 avril 1994

Samedi
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Frou-frou
- 19h00 Sidaction
- 22h00 Journal télévisé Suisse
- 22h30 Frou-frou
- 23h30 Demain il fera beau
- 00h30 Radio France internationale

Dimanche
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Champ libre
- 18h00 7 sur 7
- 19h00 Jamais sans mon livre
- 20h00 Scoubidou
- 21h00 Le cercle de minuit
- 22h15 Journal télévisé Belge
- 22h45 7 sur 7
- 23h45 Jamais sans mon livre
- 00h45 Bon week-end
- 01h20 Radio France internationale

Lundi
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Les grands jours du siècle
- 19h00 La 8e nuit des Molières
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 Papy boom
- 00h00 Les grands jours du siècle
- 00h55 Radio France internationale

Mardi
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Temps présent
- 19h00 Taratata
- 20h30 Le cercle de minuit
- 21h45 Intérieur nuit
- 22h15 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h40 Revue de presse Française
- 22h45 Taratata
- 00h15 Temps présent
- 01h15 Radio France internationale

Mercredi
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Géopolis
- 18h45 7 jours en Afrique
- 19h00 Les chevaliers du ciel
- 20h00 Le divan
- 20h30 Le cercle de minuit
- 21h45 Espace francophone
- 22h15 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h40 Revue de presse Arabe
- 22h45 Les chevaliers du ciel
- 23h45 Le divan
- 00h15 Géopolis
- 01h00 7 jours en Afrique
- 01h15 Radio France internationale

Jeudi
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Faits divers
- 19h00 Envoyé spécial
- 20h30 Le cercle de minuit
- 21h45 Dossiers justice
- 22h05 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 Revue de presse Africaine
- 22h35 Envoyé spécial
- 00h05 L'hebdo
- 01h05 Radio France internationale

Vendredi
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Thalassa
- 19h00 Bouillon de culture
- 20h30 Les brûlures de l'histoire
- 21h30 Passages
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h25 Revue de presse Canadienne
- 22h30 Bouillon de culture
- 00h00 Thalassa
- 01h00 Radio France internationale

Deux grands noms du théâtre québécois de passage à Edmonton

CHANTAL REINERT

EDMONTON- L'un s'est fait connaître par ses nombreuses mises en scènes des pièces de Michel Tremblay, l'autre par des mises en scène originales pour, notamment, des pièces tels que **L'Annonce faite à Marie** de Paul Claudel et **Les Troyennes** d'Euripide. Et pour la première fois, André Brassard et Alice Ronfard, deux grands metteurs en scène québécois, ont mis leur passion et leur créativité au service des jeunes qui débutent dans ce métier.

C'est en tant que directeur artistique et future adjointe à la direction artistique de la section française de l'École nationale du théâtre du Canada qu'ils étaient de passage à Edmonton, le 8 avril dernier, pour y tenir des auditions.

D'ailleurs, depuis quelque temps, ils consacrent beaucoup de temps à écouter et scruter ceux qui, à Montréal, à Ottawa ou à Québec voudraient se lancer dans ce métier. Ce n'est pas une tâche qu'ils prennent à la légère. Ils devront sélectionner d'abord 35 candidats sur près de 500 pour participer à un stage d'une semaine à l'École nationale de théâtre du Canada à Montréal. Après, seulement une douzaine d'entre eux seront choisis pour adhérer à l'École qui offre un programme de formation de 4 ans.

Si le stress est grand pour les étudiants qui auront la chance d'être choisis, il l'est aussi pour eux. Selon André Brassard : «Il n'y a rien comme d'avoir à expliquer quelque chose pour se rendre compte de ce que l'on sait et de ce que l'on ne sait pas». Malgré cela, lui et Alice Ronfard se considèrent privilégiés de pouvoir suivre, pendant quelques années, l'évolution de ceux qui ont mis tant de confiance et d'efforts dans le théâtre. «C'est un peu comme avoir un enfant», aux dires d'André Brassard. Mais, ce metteur en scène qui a plus de 25 ans de métier derrière lui, ajoute que son rôle dans l'École l'oblige aussi à revenir sur lui-même et à s'interroger sur son métier : «Quand on est metteur en scène, même si on est très ouvert au monde (...), il reste que la mise en scène est une préoccupation qui est très proche de notre égo, qu'est-ce que moi j'ai envie de dire, qu'est-ce que moi je comprends, alors que l'enseignement, il faut plus s'occuper des autres que de nous-mêmes.»

Ainsi, pour Alice Ronfard, on ne peut même pas avoir la prétention de «former» des jeunes, on peut juste essayer de les soutenir dans leur cheminement : «J'ai l'impression que l'on a à transmettre quelque chose de philosophique (...) Bien sûr il y a des outils techniques, la voix, le corps. Mais après, le gros du travail c'est la mise en confiance que tu dois obtenir avec cet être humain qui se donne à toi.»

...suite en page 10

(Photo Chantal Reinert)

Alice Ronfard et André Brassard sont deux metteurs en scène renommés au Québec. Ces derniers ont décidé de mettre leur talent à la contribution des élèves de l'École nationale.

PRIÈRE À SAINT-JUDE

Patron des causes désespérées

Ô glorieux apôtre Saint-Jude, l'Église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'accueillir avec ferveur, ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.

Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.

Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme «patron des causes désespérées».

3 Pater Ave Gloire
Amen.

Y.F.

À la recherche des nôtres

CAROLE THIBEAULT

BONNYVILLE- L'Association canadienne-française régionale de Bonnyville invite les francophones de la région à se questionner sur la vitalité du fait français dans leur communauté. Il y a déjà un peu plus d'un mois, une étude intitulée «À la recherche des nôtres», a été lancée dans le but de mieux cerner les besoins et les intérêts de la communauté.

Cette étude est la première du genre depuis 1975. «Je pense que, comme pour plusieurs autres associations francophones ou non francophones, à un moment donné on se doit de retourner à notre clientèle et lui demander ce qu'elle veut, ses attentes face à l'association», explique la présidente de l'ACFA régionale, Nicole Bugeaud-Croteau.



Nicole Bugeaud-Croteau

Ainsi, les gens auront l'occasion de répondre à des questions, soit par l'entremise de questionnaires, d'entrevues individuelles ou de groupes. Un forum public aura également lieu pour permettre à ceux qui n'ont pas eu la chance d'émettre leurs commentaires de le faire. Les consultants, Yvon Laberge et Bruno Ouellet, chercheront à savoir, par exemple, si le fait français est toujours important pour la communauté, si elle est prête à se battre pour le maintenir et de quelle manière. En tout, environ 500 personnes de Bonnyville, Grand Centre, Cold Lake et Medley auront été interrogées.

Selon la présidente, l'étude présente aussi l'occasion de sonner l'alarme auprès des francophones. «Une des raisons pour lesquelles je voulais voir ce sondage, c'est pour que les gens réalisent qu'une association ne peut faire tout pour ses membres. Il faut que les membres commencent à s'entreprendre s'ils veulent assurer la survie et la vitalité de leur communauté», mentionne-t-elle.

Grâce à cette étude, financée par le Bureau du Québec à Edmonton et le ministère du Patrimoine canadien, l'ACFA de Bonnyville, de concert avec les recommandations des consultants, planifiera une stratégie à court et à long terme pour satisfaire les besoins de la communauté. «Il va falloir que les gens se branchent car ça devient très difficile pour un conseil d'administration de savoir quoi faire. On essaie de faire des nouvelles choses et, il n'y a pas de réactions...», ajoute encore Mme Bugeaud-Croteau.

Les consultants devraient remettre un rapport intérimaire lors de l'assemblée annuelle de l'association, le 29 avril prochain, et le rapport final suivra au début du mois de juin.

Théâtre

...suite de la page 9

Pour ces deux autodidactes, c'est peut-être par l'exemple qu'ils espèrent aider ces jeunes comédiens à grandir. Si l'École, leur permet une certaine stabilité et une grande souplesse créative, parfois rare dans le milieu professsionnel, surtout en temps de compressions budgétaires, elle leur donne aussi la possibilité de continuer leur travail sur la scène professionnelle, un exercice qu'ils jugent nécessaire pour eux et les élèves : «Je pense que c'est bien que les élèves voient ce qu'on fait pendant qu'on est là, qu'on s'expose aussi à la critique, qu'on s'expose aussi à leur montrer quelque chose qui n'est pas tout à fait réussi», affirme André Brassard.

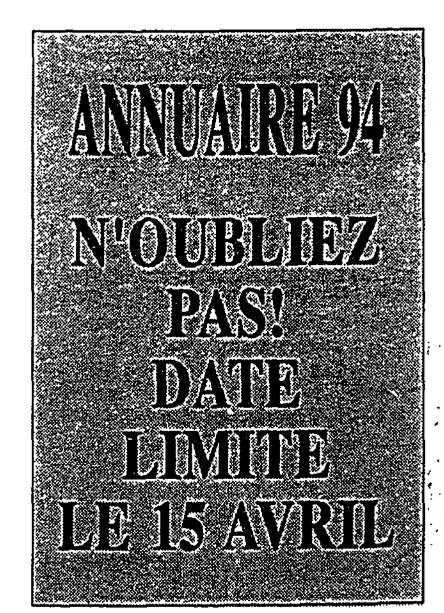
Alice Ronfard se donne trois années à l'École, André Brassard ne sait pas encore. Peut-être jusqu'à ce qu'un déclic se fasse, question de l'avertir qu'il faut passer à autre chose pour continuer à vibrer de sa passion.

Mais au fait, peut-on réellement «former» des comédiens en 4 ans ?

«Ça, c'est l'affaire d'une vie mais on peut commencer (...) On est un peu comme des diététistes, on sait de quoi on les nourrit en espérant que...»







BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le **jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 2e mardi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

Rencontres tous les dimanches, lundis, mercredis et vendredis au Club de l'Aurore des Aînés de 13h à 15h. Info: 826-5275

EDMONTON

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Le club d'Age d'Or de Saint-Thomas-d'Aquin entreprend sa nouvelle saison. Parties de cartes, deuxième et quatrième mercredis du mois à la salle paroissiale St-Thomas d'Aquin. Info: 469-3073. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Vérendrye, réunion mensuelle le 2e lundi de chaque mois. Inf.: Dr André Lizaire au 434-6551

Chevaliers de Colomb, Conseil St-Thomas d'Aquin, réunion mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf.: Bernard Douville au 998-5511 (J.A.)

La Ribambelle, nouveau groupe de mamans et de papas - Rencontres tous les jeudis matin de 10h à 11h30 au Bonnie Doon Community Hall, 9240 93 Rue à Edmonton. Plusieurs activités: jeu libre, lecture, musique, bricolage... Venez jouer en français. Info: Danielle au 465-1909 (25-3)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Aimé Déry au 452-4758

Le regroupement des Aînés d'Edmonton (RARE) invite ses membres et leurs amis à des rencontres amicales à chaque 3e mardi du mois à la salle Saint-Thomas-d'Aquin à 13h00. Info: Florent Brien au 466-6095. (J.A.)

RIVIÈRE-LA-PAIX

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Lucien Sasseville au 323-4429 (J.A.)

Le Club du Bon Temps est ouvert tous les jours. Activités le samedi soir: jeux de cartes, curling, musique et danse, billard, quilles sur tapis. Info: 624-8182. (J.A.)

Centre culturel, club de bridge tous les lundis à 19h30. Info: Philippe Goudreault au 359-2127.

Club 4-H reprend ses activités artisanales pour les jeunes de 8 à 21 ans tous les samedis à 13h30. Info: Debbie Jacob au 359-2511.

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Vous recherchez une ambiance positive et francophone pour vos enfants? Je garde enfants de 2 ans et plus du lundi au vendredi. Je demeure près de la Faculté St-Jean. Appelez Maryse au 465-3567 (29-4)

Deux jeunes étudiants francophones venant travailler à Edmonton pour «World Trade Centre Edmonton» cherchent à être logés pour juillet et août, disposés à payer leurs repas/nourriture. Info: John Stobbe au 439-4270 (6-5)

Recherche gardienne francophone non-fumeuse, pour 2 enfants (fille de 3 ans et garçon de 1 an. Demeure près de la 149e Rue et Stony Plain Road. Références demandées. Mary au 455-8630. (29-4)

La prématernelle Bobino/Bobinette située au 15425 - 91 Avenue accepte maintenant les inscriptions (enfants de 3 et 4 ans) pour septembre 1994. Info: Francine 436-8207 (6-5)

LE FRANCO

APPRENTI(E) JOURNALISTE

Début de l'emplois: immédiatement — Fin de l'emploi: novembre

TÂCHES
- Effectuer des tournées dans les écoles francophones pour les familiariser avec le média écrit
- Effectuer la recherche et la rédaction de dossiers spéciaux sur des sujets d'actualité

EXIGENCES
- Posséder une expérience de base en journalisme et en animation
- Être disposé à voyager en province
- Pouvoir écrire correctement en français
- Pouvoir communiquer convenablement en français et en anglais,
- Être admissible aux prestations d'assurance-chômage

Envoyer votre curriculum vitae avant à:
Jean-Luc Thibault, directeur par intérim
8923 - 82e Avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Z2
Téléphone: 465-6581 Télécopieur: 465-3647

Cet emploi est offert dans le cadre d'un projet article 25, par Emploi et Immigration Canada

Cartes d'affaires

La Marraine des Prairies revit



Le mariage de Jean-Baptiste et Marie-Anne, surveillés par Canard Rouge.

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- La **Marraine des Prairies** est la dernière production théâtrale de la Société culturelle Mamowapik. Petit prodige d'une demie-heure, cette pièce raconte l'histoire de Marie-Anne Gaboury, première femme blanche à s'être rendue dans l'Ouest canadien. En compagnie de son mari, Jean-Baptiste Lagimodière, on la voit confronter avec courage les obstacles qui se trouvent sur son chemin. Femme de tête, elle a su construire un monde chaleureux autour d'elle et c'est pour ce projet de société qu'elle a su édifié qu'on l'a baptisée la Marraine des Prairies.